Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 56 (1983)

Heft: 5

Artikel: Les coopératives de production en Suisse

Autor: Jeanneret, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-128505

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les coopératives de production en Suisse

L'ASCOP
a eu 50 ans
(1932-1982)

Les coopératives de production, au sens le plus large du concept, sont vieilles comme le monde! Dès le néolithique en tout cas, les hommes ressentirent la nécessité de s'unir, de collaborer, de coopérer en vue, par exemple, de l'irrigation, de la construction de terrasses de culture ou de digues. Il n'est pas interdit de considérer le village clanique de la Chine féodale, le *ayllu* (commune rurale) de l'Empire inca, ou la communauté alpestre valaisanne veillant à l'entretien des bisses comme autant de coopératives de production primitives. Mais, il faut le noter, toutes ces formes de production communautaires concernaient des sociétés rurales préindustrielles.

Les théoriciens

Venons-en aux coopératives de production au sens moderne. Pour cela, sautons quelques siècles. Epoque de la révolution industrielle par excellence, du point de vue tant technologique que sociologique, le XIXe siècle vit la naissance de nombreuses théories (parfois mises en pratique) sociales et humanitaires. C'est dans ce siècle impitoyable de l'industrie, de la fabrique, de la misère prolétarienne que l'idée des coopératives a pris corps, en opposition et comme alternative au capitalisme. On peut citer une série de maîtres spirituels et de références idéologiques: l'industriel et réformateur social anglais Robert Owen (1771-1858), les Français Charles Fourier (1772-1837) et Louis Blanc (1811-1882), Victor Considérant (1808-1893), disciple de Fourier et propagateur des idées phalanstériennes, qui exerça une grande influence en Suisse romande. Plusieurs de nos compatriotes contribuèrent également au développement de l'idéal coopératif. Citons entre autres Albert Galeer (1816-1851), fondateur du *Grütliverein;* le Zurichois Karl Bürkli (1823-1901), qui participa d'ailleurs à la (désastreuse!) expérience de «phalange» fouriériste au Texas; Hermann Greulich (1842-1925) et le Jurassien Pierre Coullery (1819-1903); Johann Philipp Becker (1809-1886), promoteur de l'AIT en Suisse, qui insistait sur la valeur autogestionnaire de la coopérative de production. Lassalle et Marx (ce dernier parlait de *«fabriques corporatives des ouvriers»*) reconnurent également la valeur politique de la coopérative dans la lutte pour la libération du travail. La création de l'*Association internationale des travailleurs* (AIT) allait donner, dès 1864, une impulsion décisive au mouvement. La coopérative, loin d'être réduite à des objectifs strictement économiques, voire sociaux, se voyait investie d'une mission émancipatrice. L'ouvrier pourrait enfin devenir *«son propre entrepreneur»* (Lassalle).

Développement et difficultés

Notons qu'en Suisse les premières coopératives de production n'ont pas attendu les grands postulats théoriques. Première coopérative de fromagerie dans le canton de Vaud en 1801, boulangeries coopératives dès 1839, coopératives horlogères à Genève et dans le Jura, fortement marquées par «l'esprit de 1848», etc. *«La Suisse est le terrain d'élection des coopératives. Celles-ci y connurent très tôt au XIXe siécle un intense développement»,* affirme André Lasserre, dans une concise et remarquable étude sur les coopératives de production vaudoises. Il a mis l'accent sur les multiples difficultés auxquelles ces entreprises généreuses mais souvent fragiles se virent confrontées: mauvaise gestion (livres mal tenus, etc.); confusion, chez certains ouvriers, entre liberté et fainéantise, confusion que les propagandistes internationalistes des coopératives étaient les premiers à dénoncer: *«Il faut travailler d'autant plus que le produit de nos peines ne sera plus entre les mains étrangères, mais nous profitera à nous-mêmes et nous permettra d'entreprendre d'autres travaux»* (Journal de l'AIT 8 avril 1866). Et surtout, problème de la réunion du capital initial. *«L'idéalisme ne manquait pas, mais bien les capitaux»* (O. Lezzi) D'où les efforts pour fonder des caisses et des banques d'utilité publique, comme la *Caisse d'épargne et de crédit pour les ouvriers* (1867), créée sous l'impulsion de l'avocat radical Louis Ruchonnet. On requérait aussi l'aide de l'Etat. Avec succès dans certains cantons. Ainsi à Zurich, où l'article 23 (encore en vigueur) de la Constitution cantonale stipule que *«l'Etat soutient et encourage le développement des coopératives devant subvenir elles-mêmes à leurs besoins».* André Lasserre a tenté un recensement des coopératives de production vaudoises. Cette entreprise s'est révélée fort difficile, car beaucoup sont mort-nées, ou ont eu une existence éphémère, suivie de dissolution ou de faillite (quand les archives existent!). Sans faire ici une énumération fastidieuse, on peut citer la *Coopérative des tailleurs* (1868-1880) née — le cas est typique — à la suite d'une grève; celles des *menuisiers,* des *terrassiers,* des *charpentiers,* des *cordonniers,* etc. Cette «période des fondateurs», plus riche en idéaux qu'en réalisations viables, s'achève en Suisse dans les années 1870. L'essor de la nouvelle *Union syndicale suisse* (1880) et du *Parti socialiste suisse* (1888) relégua quelque peu dans l'ombre l'idée de la coopérative de production, jusqu'en 1907, où l'on constate un renouveau. Les syndicats étaient trop investis dans la bataille acharnée pour la diminution des heures de travail, les contrats collectifs, etc., et la coopérative avait apporté trop de désillusions.

La datation est néanmoins difficile. Dans le canton de Vaud, par exemple, on constate une forte activité des coopératives de production entre 1904 et 1908, liée à l'essor du syndicalisme révolutionnaire. Deux exemples connus: la *Coopérative des typographes* (marquée par la forte personnalité du socialiste libertaire Henri Baud), qui publia la *Voix du Peuple,* mais qui s'effondra elle aussi, et la *Coopérative des cigarières d'Yverdon,* à la suite de l'échec de la grève chez Vautier en 1908.

Vers le regroupement
L'après-guerre (1918-1929) a vu une nouvelle éclosion de coopératives de production, dans le climat social tendu et l'affrontement gauche-droite qui caractérisent cette période issue de la grève générale. Nées en général de conflits du travail (grèves, lock-out), les coopératives de production de la menuiserie et de la charpenterie virent le jour à Zurich, Bâle, Berne et Winterthour, puis en Suisse romande, sous le nom de *Coopératives des ouvriers du bâtiment* (Genève 1920, Lausanne 1923, Yverdon 1925). En 1932, la Suisse comptait environ 50 coopératives de production, surtout dans le secteur de la construction.
L'idée d'une fusion de ces différentes coopératives était dans l'air. En effet, contrairement aux coopératives de consommation, groupées au sein de l'USC (la Coop), les coopératives de production travaillaient chacune pour soi, dans l'isolement. En Allemagne, une *Association des entreprises sociales de construction* existait depuis 1920. Elle inspirera fortement les débuts de l'ASCOP en 1932. Le 2 juillet 1932, au *Volkshaus* de Zurich, et sous la présidence de Martin Meister, secrétaire de l'USS, se réunit l'assemblée générale constituante de l'*Association d'entreprises sociales de construction* (ASESC), sigle calqué sur le modèle germanique qui devait être transformé ultérieurement en ASCOP *(Association suisse des coopératives de production).* Il faut relever, dans ce processus de concentration, le rôle important joué par le conseiller économique de l'USS et futur conseiller fédéral socialiste Max Weber. Ce qui frappe dans les débats de la première assemblée, c'est l'absence de toute référence idéologique, *a fortiori* de tout élan révolutionnaire. Comme on est loin des entreprises fouriéristes ou blanquistes du XIXe siècle! L'accent était mis sur la défense des intérêts communs, la gestion rationnelle, les problèmes comptables, l'encouragement à la construction de logements. Les temps (la crise mondiale) n'étaient certes pas au lyrisme!

Crise, temps de guerre, retour à la haute conjoncture
Il convient de dire que les débuts de l'association (années de crise, puis de guerre) restèrent très modestes, voire confidentiels. Avec l'effondrement du marché de la construction en 1936 (le chiffre d'affaires global des coopératives de production chuta de 50%), les problèmes se firent plus graves encore. Dès 1941, l'association put accorder des prêts à telle ou telle coopérative et entama une collaboration étroite avec la *Banque Centrale Coopérative.* On ne saurait passer sous silence toute une série de conflits et de problèmes (que la brochure du cinquantenaire de l'ASCOP s'est refusé à occulter, et il faut saluer ce courage): particularisme de chaque coopérative, concurrence entre coopératives sur le plan local, strict respect des conventions collectives qui défavorisait les coopératives par rapport à certaines entreprises privées moins scrupuleuses, situation ambiguë des ouvriers coopérateurs syndiqués en cas de conflit avec la direction de la coopérative, etc. Dès 1932, on avait bien senti que des relations intenses étaient nécessaires avec les coopératives de construction de logements. Par exemple, peu après la fondation de la COBAL en 1923, la *Société coopérative d'habitation de Lausanne* (que dirigeait le socialiste Marius Weiss) fit une première avance de 20 000 francs, somme considérable pour l'époque. Après une longue période de boycottage, et avec la situation de haute conjoncture des années 50, la part des commandes privées augmenta nettement. En 1981, les travaux réalisés pour les coopératives représentaient 20,7%, les travaux publics 20,2% et les travaux pour des maîtres d'œuvre privés 59,1%. Depuis la récession qui, en 1975, frappe de plein fouet la construction de logements, l'ASCOP s'efforce, avec les moyens certes limités qui sont les siens, de pallier les effets de la crise, cela notamment grâce à son fonds de solidarité, qui a pu remettre à flot des entreprises menacées. L'ASCOP unit à ce jour trente et une entreprises coopératives, dont sept vaudoises.

Conclusion
L'histoire des coopératives de production depuis bientôt deux cents ans a, on le voit, suivi bien des méandres et des fluctuations. Les coopératives de production, nées des idéaux socialistes et souvent utopistes du XIXe siècle, doivent-elles être considérées aujourd'hui comme des entreprises poussiéreuses? Sont-elles encore de notre temps? Roland Joost, président de l'ASCOP, y répond dans son rapport annuel 1981, soulignant le renouveau des coopératives de production dans le tiers monde, et relevant la concordance absolue entre les objectifs de l'ASCOP et le nouveau mouvement coopératif autogestionnaire.
Une adaptation constante est certes nécessaire, qui n'implique cependant pas que l'on renonce aux idéaux de base. Longue vie à l'ASCOP! *Pierre Jeanneret.*

Sources: André Lasserre, *Les coopératives de production en Suisse. L'exemple du canton de Vaud au XIXe siècle.* Le Mouvement social, No 68, juillet-septembre 1969. Les Editions ouvrières, Paris, pp. 77-95.
Otto Lezzi, *50 ans Association suisse des coopératives de production, 1932-1982,* publication de l'ASCOP, 45 p.

CIB
Coopérative
de l'Industrie du Bois

Bureaux et usine:
Chêne-Bourg, chemin de la Mousse 14
Tél. (022) 48 88 44 — 4 lignes

Charpente — Menuiserie de bâtiment —
Fenêtre bois-métal — Portes de garage